

## Les Etats membres doivent tripler leurs efforts pour atteindre une économie faible en carbone d'ici 2050

Paris, le 24 novembre 2010 – Le nouveau rapport *Climate Policy Tracker for the European Union* publié par le WWF et Ecofys révèle qu'un tiers seulement des actions nécessaires pour que les pays européens atteignent une économie faible en carbone d'ici 2050 (réduction des émissions de gaz à effet de serre de 80 à 95%) a été mis en œuvre.

Le rapport et le [site web](#) qui l'accompagne fournissent pour la première fois une vision mise à jour des mesures de contrôle des émissions de gaz à effet de serre mises en place en Europe, au moyen d'une analyse par Etat membre et par secteur.

### Le *Climate policy tracker*, un outil puissant pour mesurer l'impact et l'efficacité des politiques climatiques

Niklas Höhne, directeur du département Energy & Climate Policy chez Ecofys, explique : « *Le Climate policy tracker est un outil puissant qui mesure l'impact des politiques climatiques et leur efficacité. Il permet aux décideurs d'identifier facilement les secteurs politiques auxquels il faut consacrer plus d'attention et ceux qui fournissent les réductions d'émissions les plus efficaces* ».

### Les politiques sur l'efficacité énergétique, le transport et l'industrie sont à la traîne

Le *Climate policy tracker* révèle de grandes différences à travers l'Europe dans les niveaux d'ambition en matière de réduction des émissions de gaz à effet de serre et met en évidence des exemples de bonnes pratiques. Mais le rapport montre aussi que les résultats généraux sont faibles. L'action la plus largement mise en œuvre en Europe est le soutien aux énergies renouvelables alors que l'efficacité énergétique, les transports et l'industrie sont peu performants.

« *Les réductions nécessaires d'ici 2050 doivent avoir lieu dans tous les secteurs de l'économie. Les Etats membres doivent passer en revue la totalité de leurs politiques pour palier à ces faiblesses. Ils doivent aussi s'engager à améliorer l'implémentation des politiques européennes, puisque 40% des résultats reposent sur la législation européenne* », explique Sam Van den Plas, Policy Officer Climate and Energy Programme du WWF European Policy office.

### Des résultats encourageants...

Cependant les résultats du rapport ont aussi un aspect encourageant : si les Etats membres devaient suivre l'exemple du pays le plus performant dans chaque secteur, ils atteindraient deux tiers des efforts requis, donc doubleraient leur moyenne actuelle. Cela signifie que des options politiques existent mais qu'elles ne sont pas mises en œuvre.

### Le cas français

La France obtient la note « E » : bien que des mesures et des réglementations aient été prises dans chaque secteur, celles-ci ne sont pas suffisamment ambitieuses pour positionner la France en tant qu'économie sobre en carbone. La France se place comparativement bien dans le domaine du transport, mais les incitations à l'utilisation des énergies renouvelables ou à l'efficacité énergétique dans le secteur industriel sont très limitées.

#### • Exemples de réussites

- Il existe un système de soutien à la directive RES-E fonctionnel au travers d'un tarif d'achat sur une longue période (12/20 ans) et une limite sur une zone très limitée du dispositif. Cependant, les tarifs pour l'électricité d'origine solaire ont été réduits depuis le début de 2010 et devraient l'être plus encore d'ici septembre 2010. Les conditions pour l'installation de parcs éoliens ont récemment été renforcées par l'ajout de nouvelles contraintes et procédures administratives.
- En France, les émissions des nouvelles voitures (131gCo<sup>2</sup>/km) sont parmi les plus basses de l'UE. La France a introduit un système de bonus/malus pour les diminuer encore plus.
- Les forêts publiques et privées sont bien gérées en France. Des informations complètes sont disponibles pour tous les propriétaires.

- **Secteurs à améliorer**

- Les stratégies globales exprimées dans le Plan Climat de 2010 ont seulement pour horizon 2020, ce qui est relativement court-terme. La France a été le premier pays à introduire un engagement contraignant de réduction des émissions sur le long terme par un facteur 4 d'ici 2050 lors de la loi « Grenelle 1 » d'août 2009. La loi « Grenelle 2 » a été récemment adoptée et présente les premières actions concrètes pour atteindre les objectifs définis mais ne constitue pas une stratégie complète de long terme pour y parvenir.
- Bien que des incitations modérées existent pour l'efficacité énergétique et les énergies renouvelables dans le secteur industriel, elles doivent être améliorées pour en augmenter l'impact.
- Quelques incitations au transfert de mode de transport existent mais peu concernent les limitations de trafic.
- Problématique propriétaire/locataire : les locataires peuvent être sollicités désormais sur les coûts de rénovation énergétique de l'habitat.
- Electricité fondée sur le nucléaire : le secteur de l'énergie en France est très lourdement fondé sur l'énergie nucléaire : environ 80% de l'électricité est générée par des centrales électriques.

Le *Climate policy tracker for the European Union* est un document basé sur des sources d'informations ouvertes au public. C'est un document de travail qui sera remis à jour régulièrement. Il est disponible sur [www.climatepolicytracker.eu](http://www.climatepolicytracker.eu)

### **Documents associés :**

- Résumé du rapport « Evaluation des politiques climatiques des Etats membres de l'Union Européenne » <http://bit.ly/f3Pnex>
- Synthèse « Evaluation de la politique climatique française » <http://bit.ly/fjeZw3>